



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation particulièrement préoccupante des EHPAD de la Loire

Question orale n° 313

Texte de la question

Mme Sylvie Bonnet appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la situation particulièrement préoccupante des EHPAD de la Loire. Face à l'ampleur des besoins, le montant du fonds d'urgence destiné à soutenir les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en difficulté a été porté à 300 millions d'euros pour 2025 au lieu des 100 millions initialement prévus. C'est une bouffée d'air pour des établissements sous asphyxie, mais cela ne résoudra malheureusement pas les difficultés structurelles auxquelles est confronté l'ensemble du secteur du grand âge. Il ne faudrait pas que le saupoudrage soit tel que les EHPAD les plus en difficulté ne puissent même pas se relever, avec une aide qui ne serait que symbolique. Elle souhaite par conséquent connaître la répartition envisagée des 300 millions d'euros, ainsi que le calendrier prévu, et savoir si le Gouvernement s'engage à soutenir la MLR de Saint-Just-Saint-Rambert, acteur essentiel et indispensable du Forez et de la Loire.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Bonnet](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 313

Rubrique : Dépendance

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 avril 2025](#)